

également savoir si, à cette occasion, le très honorable premier ministre proposera une nouvelle formule de rapatriement de la constitution qui soit acceptable par les provinces?

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, l'ordre du jour de cette conférence, qui se tiendra du 16 au 18 décembre, est établi par les fonctionnaires, qui se sont déjà réunis à quatre reprises pour préparer un agenda acceptable par tous les gouvernements. Mais je peux dire à l'honorable député que cet ordre du jour découle des décisions prises à la conférence de février et que les sujets que nous toucherons seront ceux que nous avons abordés à cette conférence.

L'hon. M. Asselin: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre.

Pourrait-il nous dire si le gouvernement a l'intention de proposer aux provinces une nouvelle formule de rapatriement de la constitution?

Le très hon. M. Trudeau: Pas à cette conférence-ci, monsieur l'Orateur.

LE NORD CANADIEN

QUESTION RELATIVE À L'ÉMIGRATION DE CERTAINS ESQUIMAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question à l'honorable ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Peut-il nous dire si une enquête a été instituée pour établir les raisons de l'émigration esquimaude de Sugluk vers les îles de l'Arctique de l'Est? De plus, si cette émigration doit se continuer, le gouvernement va-t-il prendre des mesures pour aider ces familles esquimaudes?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je suis heureux d'apprendre que les Esquimaux en question ont été retrouvés et se sont rendus sains et saufs à leur destination.

A notre connaissance, la principale raison qui a motivé leur transfert, c'est qu'ils vivent de chasse et de pêche et qu'ils ont jugé bon d'aller dans un autre district, de façon à pouvoir trouver leurs moyens de subsistance, selon leurs coutumes traditionnelles, et nous faisons enquête pour établir s'il n'y aurait pas d'autres raisons qui auraient motivé leur départ.

[L'hon. M. Asselin.]

[Traduction]

LA CONSTRUCTION MARITIME

L'AIDE À L'INDUSTRIE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. Russell MacEwan (Central Nova): Monsieur l'Orateur, j'ai demandé ici même il n'y a pas longtemps au ministre de la Production de défense quelles mesures le gouvernement compte prendre à l'égard de la construction navale au Canada et Votre Honneur a proposé que le ministre fasse une déclaration à l'appel des motions. Donnant suite à l'excellente idée de Votre Honneur, je voudrais demander au ministre si, à l'issue de sa rencontre avec l'Association de la construction navale du Canada, il compte faire une déclaration sur ce sujet important lors de l'appel des motions, quand il sera présent à la Chambre.

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de la Production de défense): Oui, bien que je ne sois pas trop sûr d'être le ministre qui devrait répondre. C'est le ministre des Transports qui s'occupe de l'organisation de la conférence. Toutefois, cela devrait pouvoir s'arranger.

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, le ministre de la Défense nationale songe-t-il à détourner les navires qui relèvent de lui vers les chantiers maritimes de Saint-Jean afin de donner aux hommes de la région du travail dont ils ont bien besoin? Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

M. l'Orateur: Le député voudrait-il préciser son rappel au Règlement?

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je crois qu'on sait fort bien que ce n'est pas le ministre de la Défense nationale qui demande des soumissions pour la construction des navires. C'est plutôt le ministre de la Production de défense.

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): Monsieur l'Orateur, à propos de la construction navale, comme je ne pourrai probablement pas le signaler demain à Votre Honneur, j'aimerais donner avis de la question suivante au troisième ministre suppléant des Transports. Le gouvernement indiquerait-il ce qu'il fait pour les chantiers navals et pour la mise en œuvre de la politique maritime annoncée pendant la dernière campagne électorale? Le ministre répondra peut-être demain, alors que tous les ministres doivent être ici?